

**FORTUNÉO BANQUE
VOUS OFFRE 150 € POUR VOS VACANCES**

Un consommateur, intrigué par cette prime liée à l'ouverture d'un compte chez **FORTUNÉO BANQUE** (filiale du **CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE ARKEA**), interroge le **Réseau anti-arnaques** sur le sérieux de cette offre.

Effectivement, une technique de marketing éprouvée consiste à offrir un cadeau pour inciter un consommateur à devenir client.

Mais une telle offre peut être conditionnée au respect de certains critères : dans le cas présent, le consommateur ne doit pas être déjà client de **FORTUNÉO BANQUE**, doit conserver son compte pendant au moins un an et s'engage à réaliser avant le 18 octobre 2019, cinq paiements par carte bancaire. Ces dispositions visent finalement à écarter le consommateur opportuniste qui ouvrirait le compte pour quelques jours, le temps de profiter de la prime de 150 €.

D'autre part, en tant qu'établissement bancaire, **FORTUNÉO BANQUE** peut également s'appuyer sur des critères de sélection (*officiellement, une étude de risque*) pour accepter ou refuser l'entrée en relation.

Autrement dit, l'offre à 150 € n'est pas un droit mais une proposition commerciale soumise à conditions.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)